

(1)

(N° 249.)

# Chambre des Représentants.

SESSION DE 1902-1903.

## COMMISSION DES PÉTITIONS.

### FEUILLETON N° 7.

(5 AOUT 1903.)

PÉTITIONS SUR LESQUELLES DES RAPPORTS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS.

M. DEGROOTE, 1<sup>er</sup> rapporteur.

Numéros  
du registre des  
pétitions.  
1336.

Par pétition datée de Bruxelles, le 6 mars 1903,

MM. Heuvelmans et Vanden Borren, au nom de docteurs en droit flamands, prient la Chambre de voter une mesure transitoire obligeant le président du tribunal de première instance de Bruxelles à former chaque année une chambre correctionnelle composée exclusivement de magistrats connaissant la langue flamande.

CONCLUSIONS DU RAPPORT (*Annales parlementaires*, p. 2237) :

*Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

M. COLFS, 2<sup>e</sup> rapporteur.

1174.

Par pétition datée de Verviers, le 12 juin 1902,

La Chambre de commerce de l'arrondissement de Verviers proteste contre l'avant-projet de loi sur le

Numéro  
du registre des  
pétitions.

repos hebdomadaire issu des délibérations du Conseil supérieur du travail.

Même demande d'habitants d'Anvers.

CONCLUSIONS DU RAPPORT (*Annales parlementaires*, p. 2311) :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

1218. Par pétition, datée de Bruxelles, le 3 décembre 1902, MM. Huyghe et Mallié, à Bruxelles, transmettent une requête de l'Association des journalistes catholiques de Belgique contenant :

1° Un vœu en faveur du repos dominical dans la presse ;

2° Une demande tendant à obtenir que la presse ne soit pas assimilée aux industries spéciales au bénéfice desquelles il sera vraisemblablement établi un régime d'exception ;

3° Un vœu en faveur de l'adoption d'une disposition aux termes de laquelle, dans la presse, le repos sera, pour tout le personnel sans exception, de vingt-quatre heures consécutives au moins, à commencer le samedi à minuit.

CONCLUSIONS DU RAPPORT (*Annales parlementaires*, p. 2311) :

*Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

---